

Une joyeuse escapade : [suite]

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 37

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

une messe de Chérubini, qui fut écoutée avec une vraie émotion.

On lut ensuite tous les actes relatifs à la solennité, à la fondation du monument, à la souscription dont il était le résultat, et l'on proclama les noms de tous les officiers et de tous les soldats martyrs du 10 août et des 2 et 3 septembre. Le procès-verbal fut présenté à la signature des autorités de l'Etat, des princes étrangers présents et des membres du corps diplomatique. Puis une quête en faveur du monument fut faite par deux sergents du 10 août, après quoi la foule se porta sur le lieu de ce monument. Tous les échafaudages et les clôtures tombèrent à la fois et découvrirent aux regards impatients le lion colossal taillé dans le roc. Il y eut alors un saisissement silencieux de quelques minutes, qui fut suivi des plus vives acclamations.

Cette cérémonie fut accompagnée d'un incident assez curieux. Une blanche colombe vint se poser, aux yeux des spectateurs, sur la tête du lion, et joindre ainsi l'emblème de la candeur à l'emblème du courage. Nul ne put savoir d'où cette colombe était partie.

Le lion de Lucerne a été sculpté par un jeune artiste de Constance, nommé Ahorn, d'après le modèle créé par le génie de Thorwaldsen.

Une joyeuse escapade.

II.

Cocher, arrêtez ! J'ai dit tout à l'heure que les cris désordonnés qui se faisaient entendre dès le pont suspendu étaient poussés par des forçats ; c'est une erreur : ce sont les aliénés dont il s'agit. Corrigeons en même temps une faute typographique : j'ai voulu dire une main en papier, en parlant de l'ex-voto placé à l'entrée de St-Nicolas, et non une main de papier.

Cela dit, partons. Nous voilà donc installés sur trois véhicules, une callèche et deux chars à bancs, gravissant lentement le chemin monotone qui conduit de Fribourg au lac Noir. Distance : sept lieues. Quel supplice que ce trajet sur une route où presque aucun ombrage ne tempère les rayons d'un soleil brûlant ! La route est bien entretenue, voilà tout ; comme route de montagne, elle fait réellement exception ; il est vrai que les bords du lac Noir où elle aboutit appartiennent à M. Vonderweid.

Les conversations sont peu animées ; la tête se penche et s'allourdit sous un ciel de plomb ; les chevaux sont couverts de poussière et de taons, les cochers ont soif, les voyageurs de même ; ah ! quel plaisir !

De distance en distance, une chapelle décorée de figures grotesques. A la porte de l'une d'elles, nous vîmes une mèche de cheveux tombés de la tête de quelque vieille fille et déposés là à la suite d'un vœu. Puissent-ils croître et prospérer !

Enfin voilà Planfayon, grand village situé à la frontière bernoise, à demi-lieu de Guggisberg. A la vue d'une auberge, nos touristes sautent à terre avec une agilité digne de Knie. Puis, la langue sèche

et fiévreuse, les lèvres en feu, ils s'écrient en chœur, à l'entrée de la salle à boire :

Wollen Sie die Güte haben, uns zwei oder drei Flaschen Wein zu geben.

Une vieille Allemande, ridée comme une pomme reinette, et dont les cheveux gris, indisciplinés, s'ébouriffaient autour de sa coiffe noire, répondit par un *ia* tellement aigre, que nous fûmes inquiets sur la qualité du vin.

L'allemand qu'on entend dans ces parages tient à la fois du cri du corbeau et du bruit de la crécelle. Il faut avoir le timpan blindé comme un vaisseau de guerre pour soutenir l'assaut d'une conversation. Heureusement qu'un des nôtres, familiarisé avec ce moelleux dialecte, se chargea de parler pour toute la compagnie avec les maîtres du logis.

Le petit vin blanc qu'on nous servit était excellent ; il ranima tous les esprits, il délia toutes les langues, et la gaieté qui présida à notre départ de Planfayon, au milieu du silence de ce village, fit arriver sur le seuil et aux fenêtres de toutes les maisons voisines de nombreuses tresseuses de paille qui nous regardèrent passer. Elles nous prirent probablement pour de braves et innocents catholiques fêtant la *bénichon*.

Près de deux heures s'étaient écoulées depuis que nous avions quitté Planfayon ; nous cessâmes tout à coup de monter ; un petit vallon s'ouvrit devant nous et notre cocher s'écria : « Le lac Noir, messieurs ! »

Aussitôt tout le monde de se lever pour chercher d'un regard avide cette merveille des Alpes dont on nous avait fait un si ravissant tableau.

Mystification !

Un vallon sombre, brumeux ; un petit lac de forme irrégulière, aux abords marécageux, indécis, et s'assombrissant aux reflets de noirs sapins ; une grande mare des Alpes, enfin.

Les bras nous tombèrent des mains.

Il est noir, c'est vrai, très noir, et capable d'en donner.

Nous cherchions en vain cette belle nappe d'eau caméléon dont parle M. Veuillot, l'infatigable champion de la presse ultramontaine. Ecoutez ce passage tiré de ses *Pèlerinages en Suisse*, et reproduit dans une petite feuille rose qu'on distribue aux visiteurs du lac Noir :

« A cela près qu'il est bleu comme le ciel et vert » comme les prés, le lac Noir tient toutes ses » promesses. C'est une glace ovale de cinq quarts » de lieue de tour, au fond d'une corbeille évasée. » Tout ce qui germe, s'agite et passe sur les bords » se reproduit dans ce miroir fidèle : le troupeau, » la branche, le nuage, l'oiseau.

» Mais quand le ciel est chargé, quand l'orage » étend ses ailes sombres, tout disparaît ; les flots » luisants et noirs ne réfléchissent plus que des » éclairs de feu ; le lac mérite son nom. Ainsi, tour » à tour, la poésie de ces rives charmantes est gra- » cieuse ou sévère. »

Et cependant quand nous avons vu le lac Noir et qu'il nous a paru si sombre, si peu poétique, s

monotone, le temps n'était certes pas chargé. Ce qui est très chargé, M. Veuillot, c'est votre description.

M. Veuillot n'est pas seul à se livrer à ces éloges exagérés, et nous ne savons ce qui pousse certaines gens dans cette voie. On me racontait un jour que ce lac était tellement poissonneux, que les brochets s'y trouvaient mal à l'aise, tant ils y étaient nombreux; et que, éprouvant naturellement beaucoup de difficultés à s'y nourrir tous, on les voyait à certains moments, surtout à l'approche de la pluie, sauter et bondir par centaines au-dessus des flots, pour attraper les hirondelles au passage. La personne de qui nous tenons ces intéressants détails ajoutait que les truites, effrayées par ce vacarme, s'étaient humblement réfugiées au bout du lac, dans des eaux peu profondes, où l'on peut les prendre à discrétion comme dans un vivier.

Voilà, certes, des avantages qui compensent bien ceux que la nature a refusés au lac Noir et qui n'existent que dans la catholique imagination de M. Veuillot.

Nous fûmes, du reste, amplement dédommages par l'aimable accueil qui nous fut fait à l'hôtel des Bains, où nous allons dîner.

Au dessert, je vous raconterai la suite de notre course.

L. M.

Le vol à l'encre rouge.

Un journal français nous raconte ainsi ce nouveau genre d'escroquerie :

Un monsieur, correctement vêtu, entre dans un bureau de tabac, achète pour quatre ou cinq francs de cigares, paie avec un billet de cent francs, reçoit sa monnaie et se retire.

Un quart d'heure après, vient un autre monsieur, également bien mis, qui fait quelques achats, et jette sur le comptoir un billet de banque de 20, 25 ou 50 francs.

Puis au moment où le buraliste lui rend sa monnaie :

— Pardon, madame, mais c'est cent francs que je vous ai donnés.

— Permettez, c'est cinquante francs.

— Madame, poursuit alors le filou, j'ai confiance en votre bonne foi; mais si voulez bien ne pas toucher à votre caisse, voici deux agents de police qui vont l'examiner.

Les agents s'avancent. On leur explique le cas.

— J'ai un moyen bien simple de vaincre les hésitations de madame, fait le monsieur en se frappant le front comme illuminé par un souvenir subit. J'ai l'habitude de marquer d'un petit signe à l'encre rouge tous les billets qui me passent entre les mains.

La caisse est ouverte, et les agents sont obligés de reconnaître l'exactitude du récit de l'escroc.

On devine le secret de cette combinaison productive; les deux messieurs sont associés.

Voici quelques renseignements sur le tir comparé des fusils adoptés par les principaux Etats de l'Europe :

ANGLETERRE. — Le fusil Henri Martini, à culasse tombante, tire 12 coups à la minute. La portée est de 1,200 mètres.

AUTRICHE. — Le nouveau fusil de l'Autriche est le Vernolt, arme à barillet, qui tire 9 coups à la minute. La portée varie entre 1,000 et 1,200 mètres.

BAVIÈRE. — Le Werder, fusil à culasse tombante, 11 coups à la minute. Sa portée est de 900 mètres.

BELGIQUE. — Le fusil Albini tire 7 coups à la minute. La portée est de 1,000 mètres.

HOLLANDE. — Le fusil de Beaumont (système à broche) tire 12 coups à la minute. Sa portée est de 1,200 mètres.

ITALIE. — Le fusil Carcano, arme transformée à aiguille, tire 8 coups à la minute. La portée n'est que de 600 mètres.

FRANCE. — Le Chassepot tire 12 coups à la minute. La portée est considérée comme n'étant que de 1,200 mètres, quoique le colonel Capdvielle ait constaté, en étudiant différents angles, que le Chassepot peut porter jusqu'à 2,770 mètres.

PRUSSE. — Le fusil à aiguille Dreyse tire 5 coups à la minute. Sa portée n'est que de 600 mètres.

RUSSIE. — Le fusil Karl est une arme transformée à aiguille qui tire 7 coups à la minute. L'arme ne possède pas le cran de sûreté. Sa portée atteint 900 mètres.

En comparant entre elles ces différentes armes, on arrive à constater que les deux fusils qui peuvent être comparés au Chassepot sont le Henry Martini (fusil anglais) et le Beaumont (fusil hollandais); mais aucun n'est supérieur au modèle de 1866.

Geneviève.

II

La mère et ses enfants, mais surtout les deux filles, Agathe et Geneviève, souffraient beaucoup de cette division. Ces dernières étaient souvent assises l'une près de l'autre à déplorer leur sort et à se lamenter, pendant que leur père était au cabaret avec son avocat. La haine était poussée si loin, que les pauvres eux-mêmes n'osaient pas accepter les aumônes qu'on leur faisait chez le seigneur. C'est en se cachant à la fois du père et des autres habitants du village, que la mère et les filles pratiquaient leur pieuse bienveillance. Elles emportaient, comme si elles les eussent volées, les pommes de terre, le blé et la farine dans le jardin du château, où les pauvres les attendaient.

La mère n'y pouvant plus tenir, elle alla voir son père et lui peignit sa misère. Le vieux Stauffer était un homme prudent et tranquille, qui aimait à suivre les voies sûres. Il envoya d'abord à Nordstetten Marem, un juif, son homme d'affaire, en le chargeant d'observer secrètement qui était l'instigateur de ce procès, et de voir s'il n'y avait pas moyen de s'arranger. Mais Marem était plus fin que le vieux Stauffer, quoique celui-ci fût depuis quinze ans bourguemestre. Il publia, par l'entremise de ses connaissances à Nordstetten, que le seigneur avait fait tant de bruit, qu'une commission impériale allait y venir aux frais de la partie qui perdrait, qu'elle devrait examiner de près la chose, et resterait là jusqu'à conclusion définitive. Ensuite il vint lui-même auprès des *gros bonnets* de la commune, et leur insinua indirectement qu'il amènerait un arrangement si on voulait lui promettre une gratification, quoique la chose fût bien difficile.